



PROGRAMME DE FORMATION

METIERS - ADR 1.3 – Formations

@M1DEC – @M1DEC - SÉCURITÉ DES PERSONNELS DES DÉCHETTERIES TRAITANT DES PRODUITS DANGEREUX

Objectifs opérationnels

Connaître les réglementations s'appliquant aux installations gérant des déchets. Connaître les différents risques des marchandises dangereuses. Identifier les marchandises dangereuses. Mettre en application les process internes et de sécurité lors des opérations de chargement/déchargement manutention/réexpédition de déchets dangereux. Adapter son comportement à la situation en cas d'anomalie.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 1.3 de l'A.D.R.

Durée

1,00 jour(s)
3:00 heures

Public visé

L'ensemble des personnels des déchetteries soumises à la réglementation des ICPE et de l'ADR.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé

Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

Aptitudes / Compétences

A l'issue de la formation, le stagiaire connaîtra les réglementations s'appliquant aux installations gérant des déchets. Connaîtra les différents risques des marchandises dangereuses. Saura identifier les marchandises dangereuses et Mettre en application les process internes de sécurité lors des opérations de chargement/déchargement manutention/réexpédition de déchets dangereux.

Moyens et supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme e-learning. Le déroulement et le suivi de l'action de formation sont réalisés via l'interface Web sous forme de questions / réponses, supports de cours vidéo et présentation diaporama on line. Un outil informatique compatible avec l'environnement e-learning muni d'une connexion Internet adaptée et d'une « carte son » devra être mis à la disposition de l'apprenant par l'entreprise.
Nature et périodes de réalisation des travaux demandés au stagiaire : Suivi et réalisation du parcours de formation préconisé par module successif
Réalisation des exercices et quizz proposés en cours de formation
Évaluations des connaissances intermédiaires et finales sous forme de QCM

Encadrement

Possibilité de contacter un formateur référent et une assistance technique

Evaluation des acquis

Remise d'une attestation de formation.

Délais d'accès

Aucun délais particulier n'est exigé. Le stagiaire peut suivre la formation ou et quand il le souhaite pour une période d'un mois.





PROGRAMME DE FORMATION

Programme de formation

A- Introduction

L'organisation générale d'une installation gérant des déchets
Les catégories de déchets
Les filières de traitement des déchets
Les dangers présents sur le site

B- Les réglementations

établissement classé
Code de l'environnement, Code du travail
un établissement classé et l'ADR, les responsabilités
Les dangers liés à l'activité
Dangers liés aux véhicules, à la manipulation des déchets, le
risque de chute
Les moyens de prévention

C- Connaître les dangers des matières ,savoir les détecter

Catégories de marchandises dangereuses
Présentation des différents dangers
L'étiquetage ADR et la signalisation CLP

D- Le stockage des produits dangereux

Le risque d'incendie et les moyens de d'extinction
Les conditions d'apparition d'un feu
Les équipements d'intervention

E- Réception et expédition des déchets

La procédure d'accueil
Les formalités d'expédition

F- Les équipements de protection individuelle de base et spécialisés produits dangereux

Règles de base des gestes et postures

G- Savoir intervenir en sécurité

La vérification des consignes de sécurité
Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
Compter 30 minutes par module

